



FNPSMS  
maiz'EUROP'

**Climat et baisses de rendements : la solution de l'assurance pour les productions agricoles**

## **La F.N.P.S.M.S. sécurise la production de maïs semence**

**Les enjeux sont simples : sécuriser une filière et en l'occurrence, celle du maïs semence en cas de forte chute du rendement dans une zone géographique et ce, quelle que soit la cause, et en particulier les aléas climatiques. La F.N.P.S.M.S. (Fédération Nationale de la Production des Semences de Maïs et de Sorgho), avec le concours de Bessé Agro, a mis en place une solution inédite dans les filières végétales.**

La France, premier producteur européen de semences de maïs, est aussi le premier exportateur mondial. Il s'agit, en effet, d'une vraie filière d'excellence qui engage plus de 4 000 agriculteurs multiplicateurs et 26 entreprises. Une baisse de production entraîne alors des conséquences financières lourdes pour les agriculteurs-multiplicateurs et les entreprises, de la production à la commercialisation.

Pour créer une solution efficace, la filière et ses experts-conseils de Bessé Agro ont conduit une réflexion de fond pendant près de 18 mois pour créer une solution nouvelle et inédite : la mise en place d'une couverture garantissant l'ensemble de la filière au niveau national, avec un découpage en quatre grandes régions, de 10.000 ha à 25.000 ha chacune, présentant des conditions pédoclimatiques homogènes. L'objectif est de participer in fine à la protection du revenu des agriculteurs – multiplicateurs de semences de maïs en cas de coup dur, et au-delà, de la protection de la filière dans son ensemble.

*« Nous avons décidé la création d'une assurance sur les chutes de rendement qui vient en complément des dispositifs existants (assurance multirisques climatiques, caisses de risques...), et qui couvre tous les territoires de production en France »* explique Joël Arnaud, Président de la F.N.P.S.M.S., et c'est très concret puisque l'analyse montre que le déclenchement de l'assurance serait survenu pour les trois années difficiles des quinze dernières campagnes.

La réflexion et les travaux conduits par la F.N.P.S.M.S., avec Bessé Agro, partent d'un constat simple : En cas de coup dur se traduisant par une forte baisse du rendement, les systèmes assurantiels existants ne permettaient pas de compenser suffisamment les pertes.

L'objectif a donc été de construire avec un assureur, Swiss Re Corporate Solutions, un outil assurantiel complémentaire aux dispositifs existants, notamment l'assurance multirisques climatiques, et *« c'est une véritable première qui devrait intéresser d'autres filières spécialisées. Nous avons en France un vrai savoir-faire et des filières végétales qu'il faut sécuriser »* précise Gildas Tual, directeur et spécialiste agriculture et agroalimentaire de Bessé Agro. *"Le savoir-faire de nos équipes, en étroite collaboration avec Bessé Agro, a fait la différence afin de répondre aux exigences de la F.N.P.S.M.S. Il s'agit pour nous de contribuer à la résilience de la filière face aux événements extrêmes"* ajoute Erik Payen, vice-président, responsable du développement Europe chez Swiss Re Corporate Solutions.

La filière maïs semence démontre qu'il est ainsi possible d'innover pour mieux sécuriser une filière de production spécialisée.

## F.N.P.S.M.S.

La F.N.P.S.M.S., créée en 1950, est une organisation interprofessionnelle réunissant l'ensemble des acteurs de la production de maïs semence et de sorgho semence, agriculteurs-multiplicateurs et entreprises semencières. La F.N.P.S.M.S. organise ainsi la production de semences en termes contractuels, techniques, de certification et qualité, de communication, et contribue au développement des marchés et de ses adhérents en Europe. Elle assure également un rôle de représentation auprès des instances françaises et européennes.



Bessé Agro est le cabinet de conseil en assurances spécialisé dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Bessé Agro bâtit des solutions d'assurances sur mesure pour tous les types de production, aussi bien pour des groupes de producteurs que pour des entreprises coopératives et agro-industrielles.

### Contacts presse

F.N.P.S.M.S : Pierre GUILLAUMIN - [pierre.guillaumin@agpm.com](mailto:pierre.guillaumin@agpm.com) – 06.48.84.20.74.  
Bessé : Gildas TUAL - [gildas.tual@besse.fr](mailto:gildas.tual@besse.fr) – 06.31.10.39.00.